

## Mémoire d'Aspe.

**Assemblée Générale du 2 avril 2016, portant sur l'année 2015.  
20h30, Mairie d'Accous.**

La présidente Maryse Darsonville ouvre l'AG de Mémoire d'Aspe 2016 en remerciant la mairie d'Accous d'avoir bien voulu nous accueillir et la trentaine de personnes présentes.

### **Rapport de la présidente :**

Comme toutes les AG, nous allons vous présenter :

- \* 1) le rapport moral qui sera confondu avec le rapport d'activité. Ce rapport sera soumis au vote.
- \* 2) Ensuite, notre Trésorière nous présentera le rapport financier, qui sera soumis à votre approbation.
- \* 3) Il faudra décider du montant de la cotisation pour 2016
- \*4) Puis nous renouvelerons le Conseil d'Administration.
- \*5) Enfin les questions diverses.

\*Après l'AG proprement dite, Dany Barraud nous présentera le « voyage » du monument aux morts d'Etsaut.

1) 2015 fut une année assez tranquille par rapport à 2014, recentrée sur nos activités habituelles.

J'en profite pour souligner que l'exposition sous la halle de Bedous tient bien le coup. Elle est encore en très bon état après 2 ans d'existence. Elle a toujours des visiteurs.

En 2015 nous avons fait paraître 2 bulletins.

Le n°21 qui montrait le développement de l'industrie du lait à Bordeaux vu à travers l'activité d'un natif de Cette- Eygun, Bernard Lacau –Bordenave. Un autre sujet abordait l'évolution du paysage en juxtaposant des photos anciennes et actuelles. La photographie d'un mariage à Aydius en 1934 où presque toutes les personnes sont identifiées. Le cadastre d'Aydius en 1837 avec le nom des propriétaires des parcelles. En dernière page nos rubriques bibliographiques habituelles qui faisaient la part belle aux publications de l'association et à celles faites en co- édition avec l'éditeur Mon Hélios.

Le n° 22, le dernier paru, consacré aux objecteurs de conscience au service des paysans en vallée d'Aspe dans les années soixante-dix.

Il a connu un vrai succès. Il s'est vendu rapidement. L'essentiel du travail a été coordonné par Louis Loustau- Chardez qui nous avait proposé de travailler sur ce sujet qu'il avait présenté lors de conférences d'abord à Etsaut puis à Gurmençon. Il a été beaucoup aidé notamment par Francis Castéra et Louis Gandon. Certains lecteurs ont regretté que de nombreuses photos n'identifient pas les personnes. C'était un souhait de l'auteur de ces documents que nous avons respecté. C'est une page d'histoire importante de la vallée, et je remercie Louis de ce travail ainsi que les personnes qui ont témoigné et fourni des documents. C'est particulièrement émouvant de lire le compte rendu que Jean Delavesne avait fait de son procès.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Nous y traitons du contenu des bulletins et des problèmes qui se posent.

Nous avons 2 problèmes récurrents :

- Le site internet. L' hébergeur de notre site ayant été piraté, le site ne fonctionne plus. Après avoir essayé de le récupérer, nous avons envisagé d'en ouvrir un autre . Nous nous sommes mis d'accord avec des spécialistes locaux. Un accord a été trouvé. Un cahier des charges établi. Un devis accepté. Il devrait être opérationnel en septembre.

- La question des locaux.

J'ai participé à 2 réunions concernant la future bibliothèque de Bedous . Nous aurons un espace où nous pourrons laisser des ouvrages en consultation. Cette bibliothèque dont l'espace sera presque entièrement modulable pourra accueillir des expos et des animations. Le projet avance. Nous sommes toujours en attente d'un lieu de stockage pour nos archives dans lequel nous pourrions également travailler.

Nous étions aussi nombreux à participer à l'inauguration de l'Escala, nouvelle librairie à Bedous qui diffuse, entre autres des ouvrages régionaux dont les nôtres. On y trouvera également les bulletins.

Vous vous souvenez que l'an dernier, à notre AG, le Président de « Mémoire collective en Béarn », Alain Lalanne avait envisagé de nous céder les droits d'un ouvrage sur le fort du Portalet, car l'association allait cesser son activité. Cela n'a pas pu se faire car une personne du CA de « Mémoire Collective » a refusé et il fallait l'unanimité pour entériner cette décision. Dommage.

J'ai participé à la 2<sup>ème</sup> réunion (je n'avais pas été conviée à la 1ere) concernant un projet inter associatif, qui propose de constituer une nouvelle association qui regrouperait toutes les assos, ou un collectif d'association. L'idée serait de resserrer ou créer des liens entre les associations. Se tenir mutuellement au courant des activités et du calendrier de chacun avec des moyens qui sont à définir. Autant je suis assez d'accord avec cette partie, autant je ne le suis pas avec d'autres telles que des investissements de matériel (chapiteau, mini-bus.....). Pour ma part, je pense que ce projet est à suivre dans les mois à venir, et de toute façon, ce sera à l'Assemblée Générale de décider ou non de notre participation à ce regroupement.

Dany Barraud enchaîne en évoquant les trois salons du livre auxquels il a participé à l'invitation de l'éditeur Mon Hélios : Paris, Pau, Toulouse. Cela a été l'occasion de présenter nos ouvrages et de rencontrer le public.

Le rapport moral et d'activité étant achevé, il est soumis aux votes

.Vote. **Approuvé à l'unanimité**

\*\*\*

2) Maintenant je cède la parole à notre Trésorière, Madeleine Lacau qui présente les résultats financiers ci-dessous :

**Solde au 30/12/2013 : 5 238, 30 euros**

**BILAN RECETTES au 30/12/2015**

**Droits d'auteurs ouvrages Mon Hélios : 1460,44 euros**

**Subventions des communes : 380 euros répartis ainsi**

Urdois	50 euros
Lescun	200 euros
Etsaut	80 euros
Sarrance	50 euros

**Cotisations adhérents et ventes de bulletins: 3963 euros**

**Subventions pour exposition reliquat :**

Région Aquitaine : 3169,69 euros

**Total : 8 973,13 euros**

## **DEPENSES au 30/12/2015**

### **Administration et gestion de l'association**

Enveloppes : 10,18 euros

Achats de documentation, photographies, livres : 74,90 euros

Frais d'AG : 17,09 euros

Frais tenue de compte : 24,60 euros

Timbres : 246,41 euros

Assurance MAIF : 104,97 euros

### **Frais d'édition**

Impression bulletin et catalogue : 2 840,42 euros

**Total : 3 318,57 euros**

## **Récapitulatif :**

**Solde au 30/12/2014 : 5 238,30 euros**

**Recettes (subventions, cotisations et ventes) : 8 973,13 euros**

**Dépenses (bulletins, frais divers) : 3 318,57 euros**

**Soit un solde positif au 30 décembre 2015 de 10 892,86 euros.**

**Le bilan est soumis au vote. Approuvé à l'unanimité**

### **3) Nouvelle cotisation**

Tant que nous parlons de trésorerie, nous allons fixer le montant de la cotisation établie actuellement à 12 euros.-Proposition du trésorier pour 2016: 15 euros

**Approuvé à l'unanimité**

### **4) Elections du Conseil d'administration**

Nous allons passer à l'élection du CA : Actuellement composé de : Madeleine Lacau. Anne Marie Garaig. Dany Barraud Xavier Larrensou. Martine Lacout- Loustalet. Jean Luc Palacio. Simon Albero. Eric Bergès Jean Gain. Maryse Darsonville

Aucun membre n'ayant fait part de sa volonté de quitter le CA, ils représentent tous leur candidature. Y a-t-il d'autres candidats ? Personne ne se proposant, il est proposé de voter pour cette liste, **approuvée à l'unanimité des présents.**

\*\*\*\*\*

### **5) Les projets pour 2016**

Le site internet ; sortie prévue en septembre.

Deux bulletins. Le premier, sortie prévue en juin 2016 avec au sommaire un article sur E. Richardin, Picasso, Une délégation espagnole à Oloron en 1928 et la chronique bibliographique. Le second est prévu pour l'automne.

Travail sur un ouvrage consacré à l'histoire du refuge d'Arlet à partir du témoignage de Jean-Michel Dufraisse. Ouvrage à paraître en 2017 aux éditions Mon Helios

## 6) Questions diverses

-Francis Castéra propose de travailler sur l'évolution de l'histoire des bâtiments dans chaque commune (destin de ces constructions) qui donnent une image de l'évolution économique de la vallée. Exemple, l'abri montagnard ancien aérium, la pisciculture de Sarrance ancienne papeterie Camou, l'usine d'obus d'Eygun...La proposition sera soumise au CA pour un prochain bulletin

-Dany Barraud relaie l'information fourni par Danièle Thomas, la directrice des éditions Mon Helios. Celle-ci va acquérir un local pour installer ses fonds d'ouvrages actuellement stockés dans un garage. L'association des Amis de Mon Hélios propose de l'aider financièrement en lui prêtant la somme nécessaire à l'acquisition. Notre association se propose aussi de l'aider. Après discussion, le projet est approuvé à l'unanimité. Le CA prendra contact avec elle pour un prêt sans intérêt de 300 euros.

-Une question est posée pour savoir si Mémoire d'Aspe envisage de faire fabriquer des reliures pour les bulletins. Le bureau répond que cela peut être envisagé. Il faudrait se renseigner sur le coût d'une telle opération.

\*\*\*\*

Pour conclure cette AG, D. Barraud nous présente un petit diaporama intitulé : un monument aux morts baladeur à Etsaut » qui fera l'objet d'un article à l'automne dans le bulletin.

La soirée se conclue par un pot de l'amitié

**La cotisation 2016 de 15 euros est à envoyer**

**à**

**« MÉMOIRE d'ASPE,**

**À l'attention de**

**M<sup>me</sup> Lacau, trésorière,**

**Rue centrale, 64490 ACCOUS »**

**Avant le 31 juillet 2016**

**Pour recevoir dans les temps les publications de l'association.**